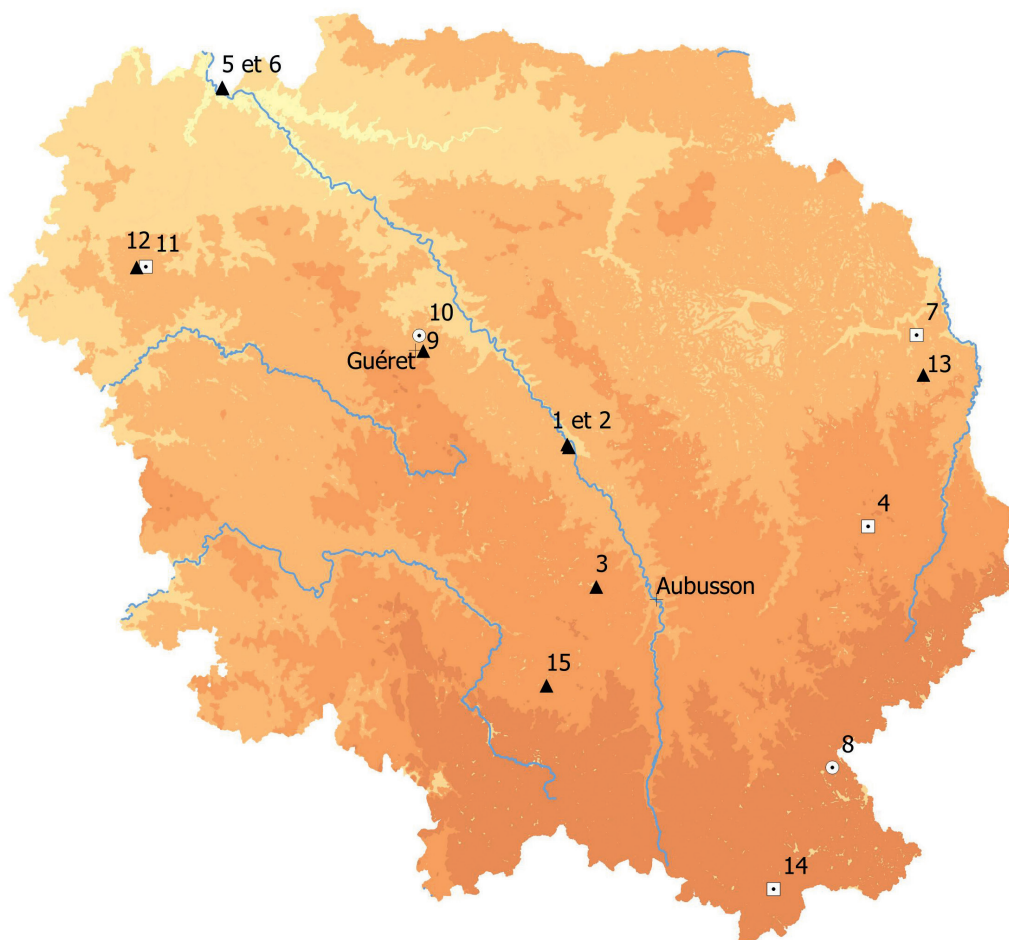


NOUVELLE-AQUITAINE CREUSE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 2



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km



N°						N°	P.
124041	Ahun	Le Cherche Nid	PASQUEL Maxime	INRAP	OPD	1	184
124092	Ahun	Route du Moutier	RIVASSOUX Mathieu	INRAP	OPD	2	184
124093	Blessac	De Mazeau	RIVASSOUX Mathieu	INRAP	OPD	3	185
123937	Bussière-Nouvelle	Le Bourg	BOUQUIN Denis	COL	FPR	4	185
124106	Crozant	Place Chopeline	LAGORSSE Katia	INRAP	OPD	5	186
124105	Crozant	Place de l'ancien presbytère	LAGORSSE Katia	INRAP	OPD	6	188
124104	Evaux les Bains	Les Thermes	METENIER Frédéric	INRAP	FPR	7	189
124162	Flayat	Lépinas	ROGER Jacques	MC	DOC	8	192
124153	Guéret	4 place Louis Lacrocq	GILLIN Sylvain	INRAP	OPD	9	193
124112	Guéret	Les Bouèges	BEAUSOLEIL Jean-Michel	BEN	PRD	10	193
124001	La Souterraine	Bridiers	BARET Florian	UNIV	FPR	11	194
124148	La Souterraine	Rue Albert Chaput	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	12	197
124131	Saint-Julien-la-Genête	Le Bourgnonet	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	13	197
124109	Saint-Oradoux-de-Chirouze	Les Mottes	DE POORTER Lou	DOC	SD	14	197
124145	Saint-Yrieix-la-Montagne	Place Saint Blaise	LAGORSSE Katia	INRAP	OPD	15	198

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 2

*Gallo-romain,
périodes récentes*

**AHUN
Le Cherche Nid**

Moyen Âge,

Le diagnostic archéologique réalisé sur la parcelle AD0562 de la commune d'Ahun (anciennement AD0392), a constaté l'absence de préservation stratigraphique dans le recouvrement sédimentaire du rocher. La couverture sédimentaire du sol holocène a disparu, suite à une ou plusieurs troncatures anthropiques (mise à nu du rocher à la manière d'un glacis). Toutefois, des éléments matériels notamment antique sont présents dans les strates actuelles, mais en position secondaire. Si l'on ne peut exclure la possibilité de petits lambeaux de sols conservés, il semble que l'ensemble de la parcelle soit particulièrement impacté par ces remaniements du recouvrement de surface.

Dans les 5 sondages réalisés, totalisant une ouverture de 116,14 m², 3 structures fossoyées ont été détectées, avec un fond de petit fossé antique (F2.1) orienté

nord-ouest/sud-est, une probable fosse-carrière de la période moderne (F5.1), et la partie orientale d'un large fossé interprété comme l'un des tracés de fortifications associées à la limite de la ville médiévale d'Ahun (F5.2). Dans les comblements de ces structures, se retrouvent des lots de mobiliers céramiques associant des éléments résiduels protohistoriques et surtout antiques, avec des fragments des périodes médiévales, modernes et contemporaines (sauf pour F2.1). Dans le fossé F5.2, un nombre important de chevilles osseuses de bovidés a aussi été collecté laissant penser à des activités artisanales bien spécifiques pratiquées dans ce bourg, en lien avec les ressources issues du bétail élevé dans les campagnes environnantes.

Pasquel Maxime

*Époque moderne,
Époque contemporaine*

**AHUN
Route du Moutier**

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé à Ahun, route du Moutier, fait suite à l'arrêté de prescription n°75-2021-1236 du Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine émis en raison d'un projet d'aménagement d'une maison intergénérationnelle. Ce projet impacte la parcelle D563p, située dans un secteur sensible, à la limite occidentale du vicus antique d'Acitodunum et au nord du bourg médiéval.

Afin d'évaluer le potentiel archéologique de la parcelle, dix-sept sondages ont été réalisés (10,04 % de la parcelle de 7 748 m²).

Huit colonnes stratigraphiques ont permis d'observer un recouvrement pédologique constitué d'une couverture

de terre végétale conséquente (pouvant être mis en lien avec la pratique du maraîchage sur la parcelle), d'un possible niveau de remblai sous-jacent (mis en place à la fin de l'époque moderne ou au début de la période contemporaine), de niveaux inférieurs particulièrement anthropisés (labours anciens ?) et d'un substratum correspondant à un niveau d'arène granitique. Ce dernier niveau a été atteint dans tous les sondages à une profondeur variant entre 0,40 et 2,30 m.

Mis au jour sous le niveau de remblai, trois grands fossés modernes (XV^e au XVII^e siècles), d'une dizaine de mètres de large pour une profondeur maximale observée de 1,62 m, se succèdent. Ces fossés proviennent

probablement du bourg où ils devaient servir d'exutoire aux eaux collectées dans les fossés d'enceinte. Découverts en partie sud-ouest de l'emprise, deux tronçons de fondations de murs semblent correspondre à une ancienne limite parcellaire, visible sur le cadastre de 1841. Enfin, de nombreux fossés ayant livré un lot de céramiques hétérogène datées du XV^e au XIX^e siècles, constituent un réseau fossoyé dense. Ces fossés servaient probablement de limites parcellaires aux

jardins potagers du XIX^e et XX^e siècles dont certains sont encore visibles sur la parcelle.

Le diagnostic a ainsi pu mettre au jour des vestiges modernes (fossés collectant les eaux du bourg) et contemporains (ceinture maraîchère) liés à la proximité du bourg d'Ahun. Malgré la proximité du bourg médiéval et du vicus d'Acitodunum, aucun vestige médiéval ou antique n'a été découvert.

Rivassoux Matthieu

BLESSAC De Mazeau

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé à Blessac, lieu-dit de Mazeau, fait suite à l'arrêté de prescription n°75-2021-1164 du Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Cet arrêté a été émis en raison d'un projet d'aménagement d'une antenne relais à proximité du château de la Borne.

Afin d'évaluer le potentiel archéologique de la parcelle AY 24, impactée par le projet d'aménagement, seize sondages ont été réalisés. En raison de contraintes physiques, seuls 10 583 m² sur les 12 650 m² prescrits ont pu être diagnostiqués. La surface ouverte cumulée est de 875,66 m² (8,2 %).

La parcelle, pré enherbé, présente une pente légère et irrégulière vers le nord. Treize colonnes stratigraphiques ont permis d'observer un recouvrement

pédologique constitué d'une couverture de terre végétale peu anthropisée, de deux niveaux de colluvions stérile en mobilier archéologique et d'un substratum correspondant à un niveau d'arène granitique. Ce dernier niveau a été atteint dans tous les sondages à une profondeur variant entre 0,20 m, en haut de pente, et 1,10 m, en bas de pente.

Seul un creusement non daté pourrait être anthropique (fosse oblongue ou tronçon de fossé), bien que l'hypothèse d'une anomalie naturelle ne soit pas à négliger. Par conséquent, malgré la proximité du château de la Borne, aucun vestige ne permet d'attester de la présence d'une occupation ancienne sur la parcelle.

Rivassoux Matthieu

Époque contemporaine

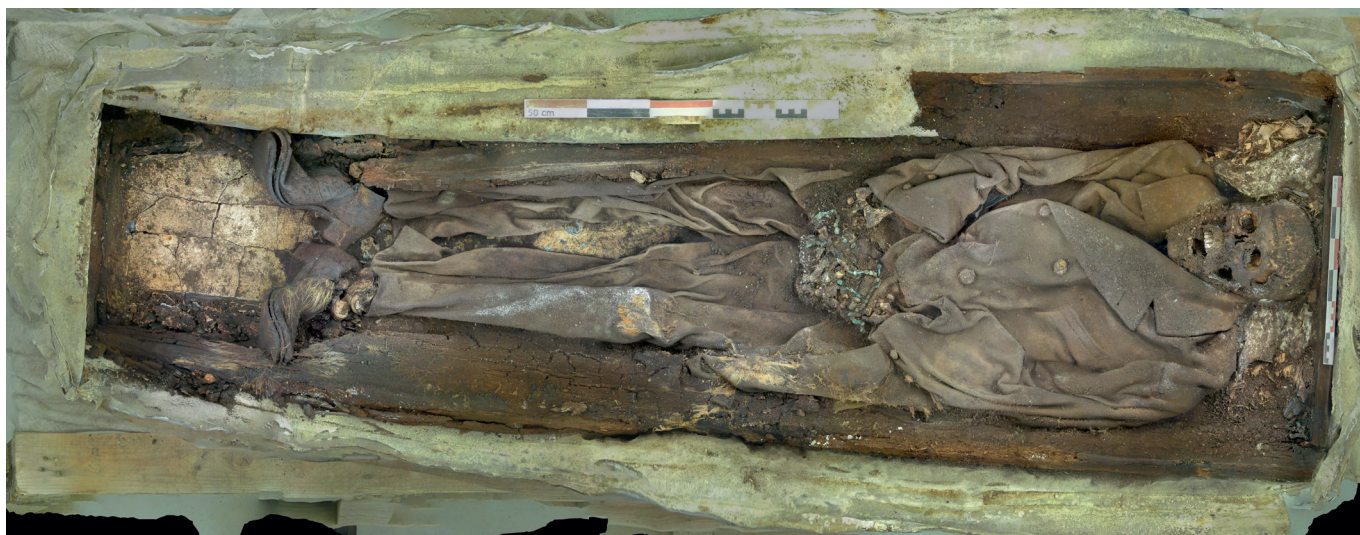
BUSSIÈRE-NOUVELLE Le Bourg

Dans le cadre du réaménagement des abords de l'église de Bussière-Nouvelle, le diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap en 2019 a permis d'identifier plusieurs sépultures du cimetière paroissial attenant à l'église. La tranchée 3 a livré 2 inhumations qui se superposent stratigraphiquement l'une à l'autre. La sépulture F42 (la plus récente) concernant un sujet de sexe féminin a été fouillée dans le cadre du diagnostic. L'inhumation F41 est un sarcophage en plomb qui a été prélevé, mais n'a pas pu être étudié dans le cadre du diagnostic. L'étude a été effectuée dans le cadre d'une opération programmée.

La sépulture F42 a été réalisée pour un homme plutôt âgé, souffrant de nombreuses lésions arthrosiques primaires, de microtraumatismes aux membres inférieurs. Le sujet est vraisemblablement décédé consécutivement à un choc violent au niveau de la hanche gauche qui a provoqué de multiples fractures au bassin. Le défunt est

inhumé sur le dos, les mains jointes en avant du bassin et les membres inférieurs en extension. Il est habillé d'une chemise, d'un complet (pantalon, gilet, veste), d'une paire de chaussures en cuir et d'un callot sur la tête. Un oreiller est installé en arrière de la tête osseuse, un missel « paroissien » est déposé sous la veste de l'individu (au niveau du cœur) et les mains sont jointes, un chapelet autour de celles-ci.

Le sujet est inhumé dans un premier temps dans un cercueil en bois. Puis, tardivement dans le processus de décomposition, le cercueil est exhumé et installé dans un sarcophage en plomb qui est ensuite déposé dans un contenant en bois scellé par deux bandes en fer vissées au niveau du couvercle. Ces modalités d'inhumation sont caractéristiques des pratiques mises en œuvre dans le cadre du rapatriement d'un défunt décédé hors de la commune de Bussière-Nouvelle. Les quelques



BUSSIÈRE-NOUVELLE - Le Bourg - Photogrammétrie de la sépulture au moment de l'ouverture du cercueil (D. Bouquin)

éléments chronologiques à disposition permettent de situer le décès et l'inhumation à Bussière-Nouvelle entre 1840 et 1895. Les premières recherches archivistiques (registres paroissiaux, délibérations municipales) n'ont pas permis de retrouver l'identité du défunt. Cet exemple est d'autant plus intéressant qu'il permet un

regard archéothanatologique sur les pratiques funéraires mises en œuvre au XIX^e siècle, mais offre également l'opportunité de pouvoir apporter des éléments novateurs sur la restitution des pratiques funéraires en archéologie.

Bouquin Denis

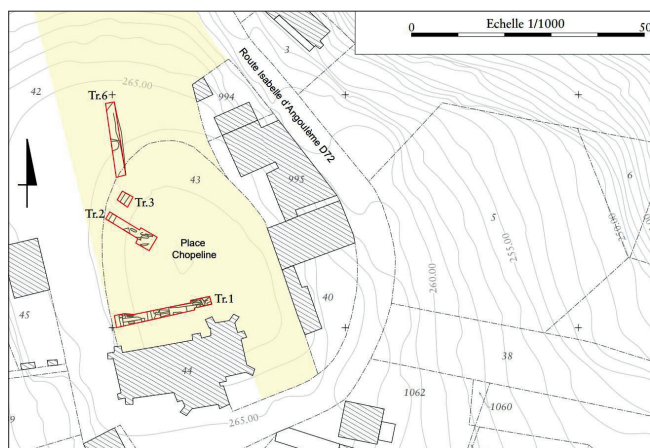
Haut Moyen Âge,
Moyen Âge

CROZANT Place Chopeline

La demande préalable de travaux sur la place Chopeline par la commune de Crozant déclenche la prescription du diagnostic archéologique. Ces travaux peuvent affecter les vestiges présents dans ce secteur du bourg et ce dès le haut Moyen Âge. La place Chopeline, située à l'extrémité nord du bourg, offre un point de vue remarquable vers le nord sur le château de Crozant

et le paysage marqué par les vallées de la Creuse et de la Sédelle. En effet, la place surplombe le château. Elle présente une forme ovale qui retient l'attention, d'autant qu'elle est entourée d'un chemin délimitant une zone à profil bombé avec en son centre et au plus haut le monument aux morts érigé en 1921. La place est bordée au sud par l'église paroissiale Saint-Étienne, dont nous ne connaissons pas la date de fondation. L'église conserve des éléments architecturaux de la période romane. Trois baies bouchées en partie haute dans le mur gouttereau nord laissent néanmoins supposer une antériorité.

Les quatre sondages ouverts sur l'espace disponible s'adaptent aux contraintes (réseaux, monument aux morts, arbres). Trois sondages prennent place sur la zone en herbe de la place en se répartissant sur la partie ouest. La présence de plusieurs réseaux dans le chemin ne permet pas d'ouvrir un sondage sur ce chemin. Le sondage 6, orienté nord-sud, aborde la pointe nord. En raison de la densité des découvertes faites dans les sondages 1 et 2, le Service régional de l'archéologie nous a demandé de nous concentrer sur l'étude de celles-ci.



CROZANT - Plan des sondages (O. Onézime)



CROZANT - Place Chopeline - Mur en petit appareil (cl. K. Lagorsse)

La riche occupation vue sur la place Chopeline s'étend sur une période longue dès le haut Moyen Âge. Les principales structures archéologiques découvertes se présentent sous la forme de maçonneries et de sépultures de différents types. La puissance stratigraphique a une épaisseur de 0,50 m à 1 m. Le substrat, rocher granitique, apparaît en plusieurs points dans chaque sondage. Les altitudes cohérentes du rocher, ainsi que le niveau de nivellement vu dans les sondages 1, 2 et 3, permettent de dire que le profil bombé de la place Chopeline résulte de son occupation passée et non d'une forme topographique naturelle.

Un mur en petit appareil, orienté ouest-est dans le sondage 1, renvoie à une datation précoce. Une tombe sous dalles peut être associée à cette phase, tout comme des exemplaires de sarcophage. Les cuves monolithiques en granit appartiennent à une typologie datée entre le VI^e et le VIII^e siècles (Roger 2015). Le mobilier céramique daté du VI^e siècle et la présence de mobilier de la période antique collectés dans les couches multiplient les indices d'une occupation antérieure à la période médiévale.

À cette occupation plus ancienne succède une importante nécropole, vue dans les sondages 1 et 2 : le cimetière paroissial associé à l'église Saint-Étienne. Le cimetière se compose de tombes sous dalles, de tombes en matériaux périssables en pleine terre pour certaines dont les sujets se trouvent dans des enveloppes souples ou coffrages en matière périssable et de sarcophages en remploi. Toutes les sépultures sont orientées ouest-est. Elles présentent un bon état de conservation (la structure funéraire et le squelette). Le défunt est déposé sur le



CROZANT - Place Chopeline - Aménagement céphalique dans le sarcophage SP1.11 (cl. B. Kirschenbilder)

dos avec la tête à l'ouest, aucun mobilier n'est associé. Les deux sexes sont représentés, tout comme des sujets immatures et adultes. Elles apparaissent entre -0,50 et -0,90 m. Ce cimetière paroissial se développe durant la période du Moyen Âge central. En effet les datations 14C faites sur les restes osseux des trois squelettes fouillés montrent que les dépôts se répartissent entre le X^e et le XIII^e siècle. Aucune tombe plus récente n'a été repérée au sein des sondages du diagnostic, ce qui pose la question de la gestion du cimetière. Un arrêt des inhumations qui bénéficie à un autre lieu d'inhumations ou un autre secteur privilégié sur la place Chopeline ? Le cimetière actuel, à l'extrémité sud du bourg, est connu dès le XVII^e siècle dans les registres paroissiaux par la mention le « grand cimetière », mais au même moment figure également le « petit cimetière », ce qui laisse penser que les deux cimetières cohabitent entre le XIII^e siècle et le XVII^e siècle.

Pour autant le cimetière place Chopeline est maintenu même avec la mise en place d'un ensemble bâti dans la partie ouest de la place, le prieuré. Au cours de la période moderne le grand cimetière prend le pas sur le cimetière de la place Chopeline. La zone construite s'agrandit. Un mur de clôture prend place sur tout le pourtour ouest de la place. Ce mur souligne la forme ovale de la place, forme ancienne héritée d'une première limite non vue et qui perdure dans le temps.

Au début du XX^e siècle la construction du monument aux morts au milieu de la place acte l'abandon de la zone. Trois sarcophages sont découverts au cours des travaux de terrassement. Un nivellement partiel de l'espace suit ces travaux, les déblais sont rejetés sur



CROZANT - Place Chopeline - Photogrammétrie de la tranchée 1 (O. Onézime)

place. Les sépultures du cimetière place Chopeline ne font pas l'objet d'un transfert vers le grand cimetière.

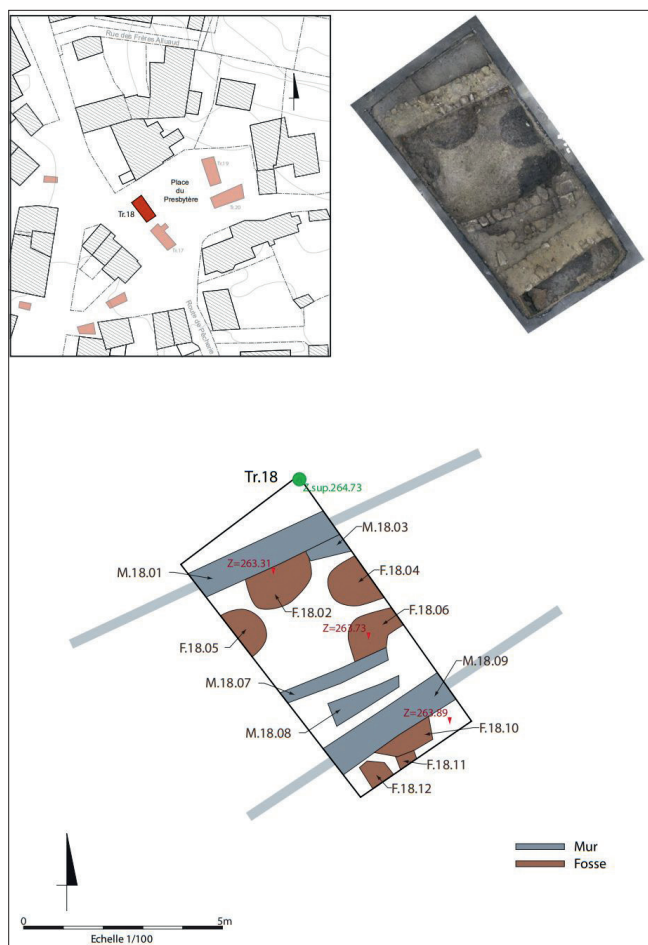
Le diagnostic archéologique montre l'ancienneté de la fondation de Crozant avec les indices d'une occupation dès le haut Moyen Âge. La vocation funéraire du lieu liée à la présence de l'église Saint-Étienne, avec le cimetière paroissial, se poursuit durant toute la période

médiévale et perdure jusqu'à la période moderne même si les inhumations diminuent, au profit du grand cimetière à la sortie sud du bourg. L'histoire de la place Chopeline révèle celle de la paroisse de Crozant, et leur évolution conjointe.

Lagorsse Katia

Moyen Âge,
Époque moderne

CROZANT Place de l'ancien presbytère



CROZANT - Place de l'ancien presbytère

Plan et photogrammétrie de la tranchée 18 (O. Onésime)

La prescription du diagnostic archéologique fait suite à une demande anticipée pour le réaménagement de la place de l'ancien presbytère et des rues adjacentes dans le village de Crozant. Les travaux envisagés par la commune risquent d'affecter des vestiges conservés de la période du haut Moyen Âge et de la période médiévale.

Crozant est particulièrement connu pour son château qui se développe sur la partie nord d'un éperon. Il prend place dans un méandre de la rivière la Creuse et la surplombe. La morphologie en amande et étirée du bourg hérite d'une topographie marquée par les vallées

étroites et encaissées des rivières de la Sédelle à l'ouest et de la Creuse au nord et à l'est.

Au total 13 sondages se répartissent sur la surface prescrite : 4 sondages sur la place de l'ancien presbytère et 9 dans les rues adjacentes. Les contraintes liées à un environnement urbanisé (voies de circulation, réseaux enfouis) imposent le choix de l'implantation des sondages tout comme la surface d'ouverture. La lecture de la séquence stratigraphique mise au jour se retrouve très limitée voire tronquée pour certains d'entre eux.

Les sondages dans les rues du bourg subissent le plus cette lecture partielle de la stratigraphie ou de la reconnaissance de structures archéologiques. Les réseaux récents connus mais aussi des réseaux plus anciens conservés perturbent fortement la conservation



CROZANT - Place de l'ancien presbytère - Murs et silos (clichés K. Lagorsse)

d'éventuels éléments anciens. Les logs enregistrés montrent une séquence de remblaiement pour la mise en place des niveaux de rues actuelles. L'épaisseur du recouvrement varie entre 0,40 m et 1 m. Un niveau de paléosol est conservé sur le sommet des sols polygonaux. La question de la fermeture de l'éperon au sud reste en suspens.

L'occupation se révèle dense au sein des sondages ouverts place de l'ancien presbytère. Elle se caractérise par une série de structures en creux et des bâtiments en dur. Une maçonnerie et un creusement linéaire sont les indices d'une occupation antérieure au XI^e siècle. Une nouvelle série de creusements de type fosses dépotoirs se développe au cours de la période médiévale, pour ensuite disparaître à la fin du Moyen Âge sous un ensemble bâti qui perdure jusqu'à une époque assez récente. Les bâtiments occupent l'espace ouest de la place et s'alignent sur la rue qui les longe. En fond de

parcelle, en partie est de la place, apparaissent des niveaux de terre à jardin dont le dépôt se fait en deux temps avec le creusement de fosses dans le niveau le plus ancien datées par le mobilier céramique des XV^e-XVI^e siècles. Cet espace ouvert dédié au jardin est lié à l'utilisation des bâtiments : nous abordons un bâtiment sur rue avec jardin en fond de parcelle. Le nivellement pour la création de la place scelle le niveau d'abandon des bâtiments et des jardins.

Le diagnostic archéologique permet d'aborder la morphologie du bourg de Crozant avec un développement limité et une extension moindre plus au sud. L'organisation de son habitat est abordée avec la mise au jour de bâti sur la rue avec les jardins en fond de parcelle.

Lagorsse Katia

Gallo-romain

EVAUX-LES-BAINS

Les Thermes

Avec un nouveau projet de réhabilitation, la Société d'Économie Mixte de l'Établissement Thermal d'Évaux-les-Bains ambitionne d'achever la modernisation du centre de remise en forme du Grand Hôtel d'Évaux. Dans ce cadre, une extension se situe dans le monument thermal antique (parc. AL 144 et 52). Deux diagnostics archéologiques avaient été menés en 2017 (relative à un précédent projet de réaménagement) et 2021. Le projet n'étant pas compatible avec la préservation au titre des Monuments historiques (classé MH 1840), une fouille programmée a été mise en place pour disposer de toutes les données en vue de la révision du projet. La fouille archéologique concerne une superficie proche de 1110 m². Le dégagement des vestiges s'est déroulé entre le 23 mars et le 6 mai 2022, complétés par deux interventions ultérieures, après la destruction de bétons modernes et le dégagement du bassin oriental. En parallèle, un suivi de travaux s'est déroulé en juin 2022, concernant la pose d'un nouveau réseau d'assainissement en partie est du site. L'exercice se heurte toutefois à la disparition quasi-totale des stratigraphies antiques et des sols associés aux différentes constructions, à l'absence de mobilier permettant d'établir une chronologie, aux nombreuses destructions opérées jusqu'à une date récente et aux reprises modernes des maçonneries.

Découvert en 1831, fouillé entre les années 1830 et 1850, le monument antique était surtout connu par la synthèse du Dr Janicaud (1934), puis quelques informations recueillies en 1993 par J. Roger en amont de la construction du local technique à l'ouest. Ces recherches ne permettaient pas une réflexion

approfondie sur l'évolution de ce monument en activité sur plusieurs périodes depuis l'Antiquité. Le Dr Janicaud attribuait aux thermes d'Évaux six piscines, dont cinq existent réellement et ont fait l'objet d'un état et de relevés précis dans le cadre de cette opération de fouille : à l'ouest, le bassin A, au centre les bassins rectangulaire B et circulaire C, à l'est le bassin D. Les thermes semblent implantés à l'époque augustéenne (attribution chronologique par analyses dendrochronologiques sur des bois recueillis en 1993), dans un vallon nord-sud creusé par le ruisseau des Bains, affluent de la Tardes, et sur les flancs duquel sourdent des eaux thermales.

L'exploitation de cette ressource au cours de la période antique a nécessité une modification importante de la topographie du vallon, par décaissement des parois et nivellement. L'édifice thermal s'inscrit dans un espace nivelé qui avoisine les 63,40 m entre les falaises artificiellement créées. Le profil du vallon reste en partie lisible au sud du site, où sont installées des propriétés privées. La partie centrale du vallon a été surcreusée afin d'accueillir les structures thermales et balnéaires, et atteindre les émergences hydrothermales. La contemporanéité des différents creusements n'est toutefois pas établie, et le terrain naturel est dérasé en partie ouest, tandis qu'il affleure au centre et à l'est.

Le mur nord de l'édifice thermal a été dégagé sur son entier développement. Arasé à des degrés divers en raison de réaménagements postérieurs à sa destruction, il présente, sur son parement sud une épaisse couche de mortier d'accroche contre lequel sont disposées des plaques de calcaire de champ, correspondant au



EVAUX-LES-BAINS - Les Thermes - Vue prise vers le nord, de gauche à droite: piscine D, bassins B et C, piscine A (emplacement du local technique).



EVAUX-LES-BAINS - Les Thermes - Bassin rectangulaire B pendant la fouille

premier état du bassin B. Au nord, un sol et plusieurs maçonneries successives confirment les observations de 2017 et 2021 : une pièce inédite de plan semi-circulaire se développe au-delà de ce que nous pensions être la limite septentrionale du monument, sous la forme d'une exèdre de près de 11 m de diamètre, dont l'entier développement ne peut plus être perçu en raison des constructions du XIX^e siècle. Le mur nord est partiellement détruit, à l'est, par la tranchée de réfection de l'égout principal et n'a pas été observé au nord du bassin D. Toutefois, le substrat présente un dérasement dans la prolongation du mur nord, ayant pu recevoir une maçonnerie dont témoigne un lambeau d'assise conservé sur une surface réduite. En revanche, une éventuelle façade monumentale au sud n'a pu être confirmée : il n'est pas possible, en l'état de déterminer si la maçonnerie antique est-ouest mise en évidence au sud est liée à cette façade monumentale, en raison d'une galerie technique est-ouest.

La fouille a permis de constater la conservation complète du fond antique du bassin rectangulaire central (B) constitué de grandes dalles de calcaire. Dans un premier état, les extrémités est et ouest présentent des alcôves hémicirculaires, dont les parois sont ornées de placage de calcaire sur mortier de tuileau ; dans un second état, les alcôves sont écrêtées pour être remplacées par des emmarchements et la paroi nord est recouverte d'un béton compact et étanche à matrice blanche incrusté de morceaux de terre cuite. L'aqueduc de vidange, installé dans une tranchée creusée dans les formations naturelles de gneiss, est couvert de blocs en grand appareil de granite.

Après destruction des bords de la piscine contemporaine à l'est, le bassin oriental antique (D) est retrouvé en partie conservé : sur le fond, des négatifs correspondent à l'arrachage de dalles dans une chape de mortier rose, elle-même sur une dalle de béton de tuileau rouge. Le bassin D est installé dans un vaste décaissement des formations naturelles. La partie nord paraît détruite, le fond du bassin étant perturbé par un creusement qu'il n'a pas été possible de fouiller, tandis que l'extrémité sud conserve quelques éléments maçonnés. En partie sud-ouest, un escalier orné de dalles de calcaire confirme la communication entre ce bassin et un espace dont le sol est conservé entre les bassins C et D. Si aucune maçonnerie ne semble conservée immédiatement au nord du bassin D, les autres côtés paraissent au moins partiellement conservés, notamment l'angle sud-est, la paroi sud et les abords de l'escalier ouest. Le bassin D paraît avoir été doté au sud d'un escalier sur toute sa largeur (mentionné sur le plan du Dr Janicaud, mais détruit à l'époque contemporaine).

Au nord et au nord-est du bassin D, nos travaux ont mis en évidence au moins deux pièces inconnues. La première, délimitée par une maçonnerie dont le parement interne présente un tracé courbe, n'a été observée que sur une partie de son développement et semble destinée

à recevoir les eaux de trop-plein du bassin D. La seconde pièce, à l'extrémité nord-est, est caractérisée par un sol partiellement conservé, et possède les vestiges d'un seuil dans l'angle nord-est.

En périphérie nord-est et nord-ouest du bassin circulaire, le retrait des bétons a révélé deux emmarchements de tracé courbe, desservant le bassin C depuis les espaces latéraux. L'escalier au nord-ouest a été muré dès l'époque antique, vraisemblablement au profit d'une nouvelle communication entre les différentes structures balnéaires.

La fouille dans le tiers occidental a mis en évidence la limite ouest de l'édifice thermal antique contre le terrain naturel recreusé. Dans la partie sud de ce secteur, un accès semble partiellement conservé. Les éléments observés permettent d'envisager une réfection antique avec le remploi d'au moins un bloc de grand appareil, un possible fragment d'entablement. Ces observations complètent les informations sur le bassin A obtenues en 1993 : la conservation partielle des maçonneries nord et ouest, ainsi que du fond en dalles de calcaire en partie récupérées. Le bassin A est construit après décaissement des formations naturelles, tout comme en partie est du site.

Le mur, en partie nord-ouest, est assurément de facture antique. De même, un massif de maçonnerie, dans l'angle sud-est, témoigne d'une construction dans le prolongement du mur nord, bien que sa largeur ne soit pas identique. Cette maçonnerie est interprétée comme le vestige d'une construction dont on ne conserve que le blocage interne et dont les parements ont été détruits ou récupérés. Les informations recueillies en partie nord s'avèrent, de manière générale, difficiles à interpréter en raison de l'exigüité de ce secteur et du caractère lacunaire des vestiges. La partie supérieure de la stratigraphie est caractérisée par des aménagements récents (remblai contemporain qui recouvre des aménagements maçonnés dont un aqueduc moderne ou contemporain). Ces maçonneries, ainsi qu'une large tranchée aux bords obliques destinée à installer le canal de vidange du bassin moderne, ont impacté les constructions antiques. Une maçonnerie nord-sud vue en 1993, aujourd'hui disparue, peut avoir limité l'espace entre le bassin A à l'ouest et les bassins B et C.

Ce secteur occidental livre également plusieurs maçonneries en lien avec les différents états de l'exèdre nord, que la fouille a permis de révéler. Bien qu'arasées, ces maçonneries répondent à celles de l'angle nord-est. L'étude de la succession des maçonneries indique que cette exèdre est mise en œuvre lors d'une phase d'agrandissement de l'édifice et qu'elle a elle-même connu plusieurs réfections internes.

Les réaménagements multiples, les destructions opérées pour l'activité thermique, la disparition d'une très grande partie des objets découverts au XIX^e siècle, l'absence de stratigraphie réduisent la réflexion sur



EVAUX-LES-BAINS, Les Thermes - Pièce en hémicycle

l'aspect général de l'édifice, les circulations à l'intérieur du bâtiment et en périphérie, ou les accès de l'édifice thermal antique. L'étude des données, encore en cours au moment de la rédaction de cette notice, prouvent que le site thermal antique d'Évaux-les-Bains est complexe, avec une succession de constructions entre la période augustéenne et le III^e siècle de notre ère. Néanmoins, la fouille préalable au projet a apporté nombre d'éléments nouveaux et confirmé certaines hypothèses, ce qui permet d'avancer de manière plus sûre sur la restitution des thermes antiques d'Évaux. Elle a également fourni un état des lieux qui faisait défaut et mis au jour la profondeur conservée. On relève aussi la qualité de construction et de décoration des différents bassins, avec placages en calcaire et équipements associés,

alcôves, escaliers... Le plan a été précisé : absence du bassin E figurant sur le plan du Dr Janicaud, pièce en exèdre au nord qui témoigne de l'extension de l'édifice, circulations par de nombreux escaliers. L'évolution de l'édifice et ses rénovations durant l'Antiquité sont mieux appréhendées.

La fouille a répondu aux objectifs attendus du cahier des charges et permis de revoir le projet. En effet, aujourd'hui, l'extension s'appuie sur le mur antique nord : elle reprend et formalise les axes de l'édifice gallo-romain, tandis que la piscine B, matérialisée au sol, pourra être redécouverte lors de travaux ultérieurs.

Méténier Frédéric

Gallo-romain

FLAYAT Lépinas

Dans le cadre de travaux d'enfouissement de réseaux menés par le Syndicat départemental d'électrification de la Creuse, le projet croisait le tracé de la voie Lyon-Saintes, par Clermont et Ahun, près de Lépinas, à Flayat. Le tracé de la voie, bien repéré à Giat/Voingt (Fines), avait été défini dans ce secteur creusois à partir d'indices relevés en prospection, notamment par Pierre

Ganne en 1994. Les sondages ont malheureusement été négatifs, infirmant le tracé présumé, malgré les indices d'occupation antique alentour. Cette opération relance les recherches sur le tracé précis d'une voie antique que les tronçons connus situent nécessairement dans ce secteur.

Roger Jacques

GUÉRET

4 place Louis Lacrocq

L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie, s'est déroulée place Louis Lacrocq à l'ouest de l'hôtel des Moneyroux à Guéret dans la Creuse. Elle a été prescrite en amont d'un projet de rampe d'accès pour les handicapés (accès PMR) au bâtiment du conseil départemental de la Creuse.

La parcelle, d'un peu plus de 30 mètres de long d'est en ouest, est très exiguë avec 6 à 12 mètres de largeur seulement selon les endroits. Certaines parties n'étaient pas accessibles. Cinq sondages seulement ont pu être mis en œuvre et ont ainsi permis une ouverture de 13,5 % de cette parcelle régulièrement entrecoupée de réseaux. Les sondages 1 et 4, très réduits à cause de contraintes techniques et physiques, auraient mérité d'être agrandis afin de pouvoir investiguer plus amplement.

Le sondage 2 a permis la découverte d'un mur, non fondé, orienté Nord-Sud mais ne se rattachant à rien de connu. Une grande différence de comblement de part et d'autre du mur est à noter.

Le sondage 3 a livré de nombreux éléments de construction : caniveau (?), calade et mur associé. Ce dernier pourrait former un bâtiment avec toiture en tuiles et calade (intérieure ou extérieure ?), mais

ni ses dimensions ni même son orientation ont pu être appréhendées. Il apparaît cependant peu probable qu'il soit en lien avec le bâtiment actuel. L'ensemble n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien, et pourrait donc être plus ancien (avant le XVIII^e siècle). La céramique mise au jour permet cependant de dater l'abandon de l'ensemble vers le XVIII^e siècle.

Le sondage 5 a permis d'observer un mur Nord-Sud qui pourrait correspondre au mur oriental d'un bâtiment présent sur le cadastre napoléonien. Il faut noter que le mur coupe un niveau d'abandon attribué au Moyen Âge sur lequel on a circulé, laissant ainsi entrevoir une occupation antérieure à ce bâtiment, voire une occupation précoce des X^e-XII^e siècle d'après les restes céramiques.

Enfin, nous n'avons pas pu accéder au sous-sol de l'ancienne tour d'angle figurant sur le cadastre napoléonien. L'ensemble des vestiges apparaissant à moins de 0,20 m de la terre végétale, de plus amples recherches permettraient assurément de retrouver des traces de cette tour.

Guillin Sylvain

GUÉRET

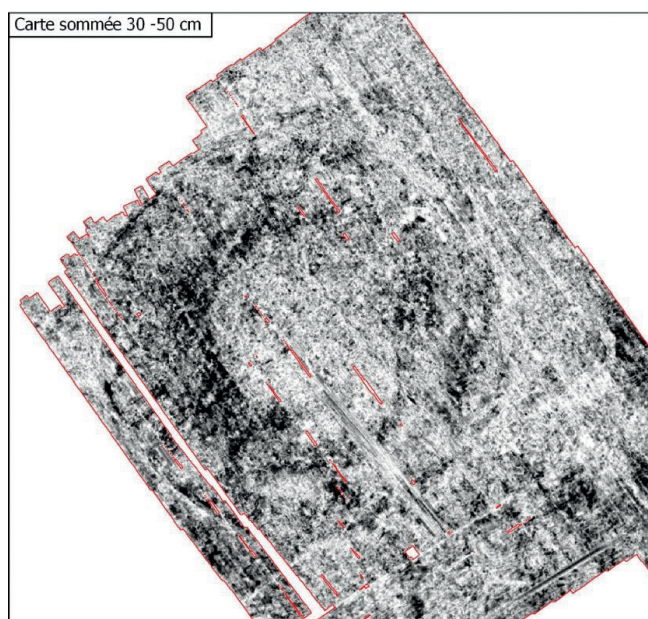
Les Bouèges

Depuis le début des années 1970, plusieurs monuments funéraires appartenant à des nécropoles tumulaires de l'Âge du Fer ont été fouillés dans la bordure occidentale du Massif central. Il est apparu que les nécropoles creusoises présentaient à la fois des analogies et des particularités, avec des architectures complexes et différenciées d'un tertre à l'autre. Les tombes couvrent une fourchette chronologique assez courte, essentiellement entre la fin du premier et le début du second âge du Fer (Ha D 3-LT A1). Pour le Limousin oriental, la transition Ha D3-LT A marque une profonde évolution dans les pratiques funéraires avec l'adoption de l'inhumation, peut-être en relation avec les groupes de France centrale (Berry), mais les raisons de cette évolution restent encore obscures.

Le tumulus des Bouèges est implanté dans la partie nord de la commune de Guéret sur le sommet d'un plateau grossièrement orienté vers le sud-sud-est et limité au sud par le ruisseau des Chers. Le terrain se trouve dans un environnement péri-urbain, près de la nouvelle zone industrielle des Garguettes, au nord de

la RN145, et proche d'un entrepôt. Le tumulus mesure 30 à 40 m de diamètre pour une hauteur de 3 m environ (dimensions hors normes dans le contexte régional) et se présente sous la forme d'une calotte sub-hémisphérique. À l'exception de vestiges d'habitats de la fin du second âge du Fer reconnus lors de diagnostics, le contexte archéologique reste encore méconnu. Toutefois, la proximité avec la position fortifiée du Puy de Gaudy (651 m), importante enceinte de la fin de l'âge du Fer occupée dès le Néolithique final et véritable figure de proue dans le paysage local, n'est peut-être pas fortuite.

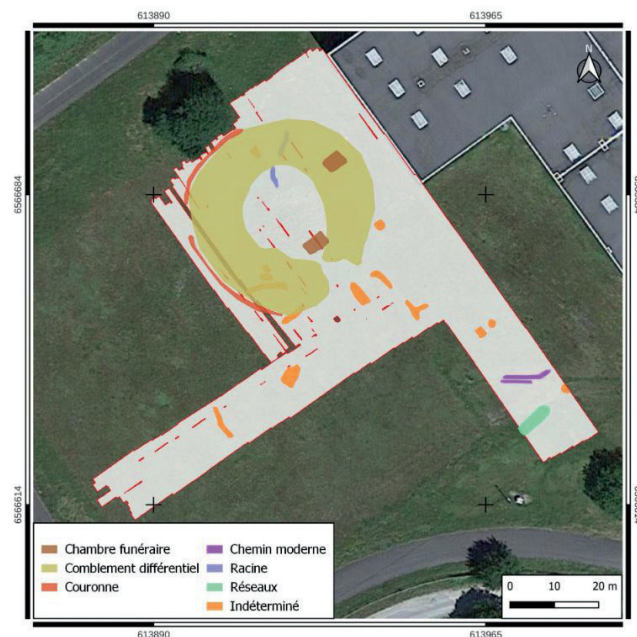
La fouille du tumulus des Bouèges présente un intérêt scientifique majeur. La Haute Marche apparaît comme une zone de contact privilégiée entre les domaines continental (domaine des inhumations d'affinités nord-alpines du Berry) et navarro-aquitain, auquel se rattache le groupe de Glandon-Rochecouart (Beausoleil et Léger, à paraître). Cette opération programmée devrait permettre de réévaluer nos connaissances concernant la fin du premier et le début du second âge du Fer sur la bordure occidentale du Massif central, une région qui



GUÉRET, Les Bouèges - Résultats du géoradar : carte sommée (profondeurs 30-50 cm) (AGC, B. Gouhier)

est restée trop longtemps à l'écart des grands débats nationaux, et dont le potentiel patrimonial reste encore sous-estimé pour la période.

L'opération en 2022 a consisté en une prospection géophysique, géoradar et magnétique, double méthode justifiée par la nature du site pouvant présenter des structures en creux et des éléments en élévation. Les cartes de la prospection géoradar montrent un comblement différentiel du tertre, ainsi qu'une possible rangée de dalles au pourtour (30-50 cm). Plus profondément apparaissent deux structures quadrangulaires (17 m² au sud, 18 m² au nord-est), à



GUÉRET, Les Bouèges - Carte d'interprétation des anomalies (AGC, B. Gouhier)

l'intérieur mais non au centre du tertre, ce qui suggère l'interprétation de structures funéraires secondaires. Aucune anomalie n'est décelée au centre du tertre, laissant en suspens la question de la chambre principale. Le responsable propose l'hypothèse d'une construction en argile compacte, non décelable par les méthodes de prospection géophysique. D'autres anomalies pourraient être associées au tertre, mais peuvent également résulter d'interventions récentes. Les résultats confirment en tous cas l'interprétation d'un tertre funéraire.

Le SRA pour Beausoleil Jean-Michel

LA SOUTERRAINE Bridiers

Le site de Bridiers, occupé durant le Haut-Empire voire dès la fin de l'âge du Fer (Flécher 1993), correspond à un habitat groupé antique doté d'un possible petit centre monumental (temples et esplanade), implanté à l'un des carrefours de voies majeures de la cité. Sa position au Nord du territoire en fait l'agglomération la plus septentrionale de la cité lémoivice et l'une de celles directement reliées aux cités voisines par d'importants axes routiers en provenance de Limoges. La grande étendue perceptible, la présence de rares édifices (thermes) et structures d'habitats connus par rapport à la richesse des découvertes mentionnées dans la bibliographie (très nombreuses monnaies, statuaire, éléments de décoration, coffres funéraires en grand nombre...) ont encouragé la poursuite des travaux engagés depuis 2017 sur un site dont l'importance

dans le réseau urbain de la cité n'est plus à démontrer. Cependant, et malgré les riches découvertes anciennes, nous ne disposons actuellement d'aucun plan interprétable ni d'aucun indice sur l'organisation interne du site et des activités qui pouvaient s'y développer. Des progrès ont cependant été réalisés avec les campagnes LiDAR (2017), géoradar (2019) et avec la fouille exploratoire conduite en 2020, mais aussi avec une reprise systématique de la bibliographie (articles de F. Baret et E. Nivez dans les actes du colloque de La Souterraine, 2019).

Le site de Bridiers permet de documenter de nombreuses problématiques liées à l'étude des habitats groupés (voir *infra* notice sur le PCR HaGAL).

La campagne de fouille programmée 2022 s'inscrit dans le cadre d'un programme de fouilles triennales



LA SOUTERRAINE, Bridiers - Plan masse de la campagne de fouille 2022 (SIG F.Baret)

sur la période 2021 à 2023 sous la forme d'un chantier-école pour la formation d'archéologie de l'Université de Tours. Elle fait suite à celle de 2021 qui avait mené à l'élargissement de l'emprise jusqu'à une surface de 800 m².

Le programme de fouille pour cette deuxième campagne se place dans le prolongement des explorations menées en 2020 et 2021 avec également l'étude de nouveaux espaces. Ainsi, la fouille de la probable fosse d'extraction de granite, partiellement observée en 2021, a pu être achevée sur les deux quarts engagés. Le fond de la fosse a été atteint et l'hypothèse qu'il s'agisse d'une zone d'extraction de matériaux se confirme (présence de parois verticales non naturelles, remblais massifs homogènes suggérant une mise en œuvre rapide...). La poursuite de la fouille de la Pièce 1 du Bâtiment 1 a aussi permis d'atteindre le niveau géologique et de mettre en évidence la présence d'autres fosses d'extraction de granite antérieures à la construction de l'édifice dont une partie des murs repose directement sur un lit de mortier déposé sur l'affleurement granitique. Contrairement à la précédente fosse, celles-ci semblent avoir été réutilisées comme dépotoirs. En effet, leur comblement est marqué par une succession de différents niveaux sédimentaires dont certains correspondent à des rejets d'activités métallurgiques (niveaux charbonneux avec scories) alternant avec des niveaux sédimentaires liés à des activités domestiques. Ainsi, le colmatage de cette fosse semble s'étaler sur une durée plus importante. L'ensemble étant ensuite recouvert des éléments de construction du niveau de sol de la Pièce 1. La fouille de la Pièce 5, celle disposant d'un sol en béton de tuileau dont seuls les éléments de tuileau étaient conservés, a été menée sous la forme de deux sondages. Un premier sur le tiers Est de la pièce, pour étudier notamment la relation entre le mur M1.07 et le mur M1.12 mais aussi la relation entre ce dernier et l'aménagement de tuiles F110 qui clôture la pièce au Sud. Un second sondage, à l'Ouest, a aussi été engagé pour tenter d'appréhender la relation de cet espace avec le couloir du Bâtiment 1. La jonction entre les deux, fortement perturbée par l'arrachement des tronçons de caniveaux et du mur M1.06, reste encore difficile à apprécier et la fouille devra être poursuivie. À l'Est, l'enlèvement du niveau de tuileau a permis d'observer un radier de pierre servant à l'installation d'un sol parfaitement conservé et mis en œuvre. Son retrait a révélé la présence, soit de niveaux d'occupation antérieurs, soit d'un apport de remblai préalable à l'aménagement du radier. La poursuite de la fouille devrait permettre de mieux apprécier la séquence stratigraphique de cet espace.

Concernant le Bâtiment 5, sis en limite Sud-Est de l'emprise, sa fouille a été engagée avec un premier sondage limité par les blocs de granite au Sud et le mur M1.23 au Nord pour interpréter cet espace : entrée ou trottoir sous portique. Malheureusement, la présence



LA SOUTERRAINE, Bridiers - Dépôt de céramiques dans le bâtiment 3 (cl. F.Baret)

de remontées granitiques, sensiblement arasées pour mettre en place un niveau de circulation, n'offre pas un état de conservation suffisant pour répondre, dès maintenant, à cette interrogation. Il en est de même pour l'espace au Nord du mur M1.23, interprété, pour le moment, comme un espace culinaire, qui a bénéficié cette année d'une fouille plus avancée. Le bâtiment se développant principalement en dehors de l'emprise, seule l'ouverture de la deuxième fenêtre de fouille permettra d'appréhender le bâtiment dans son extension complète et donc d'interpréter ces deux espaces au regard de l'ensemble du plan.

Au sein du Bâtiment 6, dont la fouille a été programmée pour 2023, les quatre zones charbonneuses (F112 à F115) ont pu être traitées cette année. S'agissant de simples rejets, ces fosses, proches de la surface, ont été particulièrement perturbées par des galeries de mammifères fouisseurs. Elles ne semblent, en l'état pas directement liées à une activité artisanale ou domestique conservée.

En partie Nord, la fouille s'est concentrée sur l'espace situé entre les murs M1.06, M1.07 et le Bâtiment 3. Elle a été menée depuis l'Ouest et en direction de l'Est et a progressé vers le Bâtiment 5 sur une longueur plus importante que la programmation initiale. En effet, dans l'espace immédiatement au sud du Bâtiment 3, plusieurs aménagements, non visibles en début de campagne, ont limité la progression de la fouille en profondeur. Il s'agit notamment d'un puits, le deuxième après celui observé en 2020, dont seule une moitié a été fouillée sur 80 cm de profondeur pour documenter son cuvelage ; d'une fosse à la fonction indéterminée malgré sa fouille intégrale ; d'un possible drain relié au puits ; de deux murets séparant le puits du mur M1.06 et du Bâtiment 3. La fouille de ce dernier a également été achevée cette année. La moitié Ouest, fouillée en 2021 avait livré une base de coffre funéraire accompagnée d'une épée en fer déposée verticalement à ses côtés. La moitié Est a permis la découverte, dans l'angle Nord-Est de cet enclos funéraire, d'un important dépôt de céramiques entières, regroupées et organisées les unes sur les autres. Une

partie de ces céramiques, déposées en offrande, présente des traces de feu suggérant leur présence sur le bûcher funéraire. Il s'agit d'objets liés au banquet funéraire avec plusieurs séries de cruches, assiettes, plats, gobelets et lampes à suif. Cette découverte montre la richesse de cet enclos funéraire, installé à l'écart de la nécropole, le long d'une voie d'accès à l'agglomération. Tous ces éléments, en place, appuient l'hypothèse que cet enclos n'a pas fait l'objet d'une fouille antérieure et que l'absence du couvercle et de l'urne est très certainement liée aux travaux agricoles au regard du faible enfouissement.

Le mobilier mis au jour, outre les éléments constitutifs du dépôt, comprend notamment la tête d'un adolescent en terre blanche (comme en 2021), plusieurs monnaies

notamment du II^e siècle, de la céramique commune, sigillée (dont une estampille de décorateur), un fragment de boîte à sceau en alliage cuivreux et plusieurs objets en fer.

La campagne de fouille 2023 se concentrera sur l'achèvement des espaces en cours de fouille (Pièce 5, Bâtiment 6) mais aussi des derniers espaces (Bâtiment 4, zone au Sud de F110, puits n°2). Une prolongation d'une année, en 2024 permettra d'achever la fouille (sondage mécanique dans l'espace au sud du Bâtiment 6 (fosse d'extraction de granite ?), sondages mécaniques au Sud de l'emprise pour documenter la rue) voire de faire réaliser la fouille du puits n°2 si celle-ci ne peut avoir lieu en 2023.

Baret Florian

LA SOUTERRAINE

Rue Albert Chaput

Malgré le potentiel archéologique particulièrement riche de Bridiers (périodes antique et médiévale) et la proximité de la fouille préventive réalisée à l'hiver 2019-2020, cette opération d'évaluation archéologique n'a

livré aucun indice ou vestige d'éventuelles occupations humaines anciennes.

Devevey Frédéric

Gallo-romain

SAINT-JULIEN-LA-GENÊTE

Le Bourgnonet

Le diagnostic archéologique préventif de la parcelle cadastrée A372 à Saint-Julien-la-Genête s'inscrit dans le cadre du projet de construction d'une unité de méthanisation.

Quarante-six tranchées mécaniques disposées en quinconce sur des lés parallèles ont été réalisées, représentant 8,5 % de la surface prescrite.

Ces travaux ont mis en évidence plusieurs réseaux de drainage de la parcelle, d'époque moderne à

contemporaine. Ils ont surtout montré la présence de deux fosses au comblement charbonneux, dont l'une livre un abondant mobilier céramique très fragmenté, associé à des restes osseux crématisés. Ces deux fosses, datées du II^e siècle de notre ère sont interprétées comme des fosses de vidange d'un bûcher funéraire antique dont la localisation reste à établir.

Méténier Frédéric

Moyen Age

SAINT-ORADOUX-DE-CHIROUZE

Les Mottes

Après plusieurs prospections et sondages sur l'ensemble de cinq tertres dits les Mottes à Saint-Oradoux-de-Chirouze, l'opération de 2022 a consisté en une exploitation des données de microtopographie fournies par le LiDAR et deux sondages dans le tertre 4. Les premières opérations sur ce site avaient été menées par Philippe Racinet dans le cadre de ses recherches sur les mottes multiples. Si l'opération de 2022 en prend la suite, elle s'inscrit également dans le cadre

du démarrage d'une thèse sur les fortifications en terre au Moyen Âge en Limousin, par Lou de Poorter sous la direction de Ph. Racinet.

Le sondage de 2021 au sommet du tertre 4 a été élargi et approfondi et un deuxième sondage a été réalisé côté nord à la base de la motte. Ce dernier a révélé une partie du mode de construction du tertre. La présence ou l'absence d'un fossé n'a cependant pu être vérifiée.

Le SRA pour de Poorter Lou

SAINT-YRIEIX-LA-MONTAGNE

Place Saint-Blaise

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur demande anticipée de la mairie en amont de l'aménagement de la place Saint-Blaise, autour de l'église, sur 1 000 m². La proximité immédiate de l'église paroissiale motivait le diagnostic.

Les 6 sondages ouverts se sont révélés positifs. Un niveau dense de cimetière, avec des inhumations en coffre, en pleine-terre et en cercueil, s'étend principalement à l'ouest sur toute la surface de la place et au sud au niveau du chevet. A l'ouest, une stratigraphie d'une épaisseur d'un mètre avec au moins trois niveaux de sépultures a été repérée, le premier niveau prenant place dans le substrat. Le niveau de conservation varie

en fonction du comblement et de la cote d'apparition, souvent peu profonde sous la place. Au nord, les deux sondages au pied du mur de la nef révèlent un large mur avec double parement et blocage, qui a été vu sur quelques assises de fondation et une assise d'élévation. Toutefois, dans ce secteur, la proximité la route n'a pas permis de vérifier ses niveaux d'installations. Le sondage au sud montre un important remblaiement qui scelle des fosses creusées dans le substrat, mais pas de sépultures.

Lagorsse Katia

NOUVELLE-AQUITAINE CREUSE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 2

N°						N°	P.
124120	Ahun, Moutier-d'Ahun	Prospection pédestre	CHEVALIER Christophe	BEN	PRD	1	199

Gallo-romain

AHUN Prospection pédestre

La prospection 2022 permet de confirmer ou d'infirmer certains postulats émis par les chercheurs du XX^e siècle. Les itinéraires proposés par le Docteur Janicaud sont confirmés par les photographies aériennes et l'analyse du cadastre de 1808. Un seul itinéraire, la

voie d'*Argentomagus*, est sujet à caution. En revanche, l'identification de couvercles de coffres funéraires en remploi comme chasse-roues le long des Boulevards de la Ville n'est pas avérée.

Chevalier Christophe